

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES ÉTAPES AVANT DE PROCÉDER

PROCESSUS D'ADMISSION À LA MATERNELLE

ÉTAPE 1 : ÉLIGIBILITÉ – UN PRÉREQUIS INDISPENSABLE!

Pour soumettre une candidature, **il faut OBLIGATOIREMENT résider sur le territoire de la CSDM.**

Pour le savoir, ici: <https://csdm.ca/trouver-une-ecole/> simplement entrer votre code postal et voir aux résultats de la recherche. S'il n'y a aucun résultat pour ce code postal, c'est qu'il n'appartient pas au territoire de la CSDM.

ÉTAPE 2 : DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA DEMANDE D'ADMISSION – PHOTOCOPIES ACCEPTÉES

- Avoir 5 ans au 30 septembre pour l'inscription au préscolaire
- Formulaire d'inscription complété.
- Certificat de naissance du Canada **OU** document d'immigration si l'élève est né à l'extérieur du Canada (Résidence permanente ou Certificat de citoyenneté)
- Deux preuves d'adresse (Factures d'institutions reconnues, permis de conduire). Noter que le bail n'est pas une preuve d'adresse.
- Document d'authentification qui servira à valider les preuves d'adresse (permis de conduire du parent)
- Les parents de fratrie recevront une confirmation d'inscription

ÉTAPE 3 : RÉCEPTION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

Les dossiers ne peuvent être transmis que **PAR LA POSTE**, pendant la période d'inscription, à l'adresse suivante :

Secrétariat – 5010 Av. Coolbrook Montréal QC, H3X 2K9

Prenez note qu'en raison de la pandémie que nous vivons actuellement, IL N'Y AURA PAS D'EXAMEN D'ADMISSION POUR LE PRÉSCOLAIRE.

ÉTAPE 4 : PROCESSUS DE SÉLECTION

- **SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET REMIS PENDANT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION SERONT CONSIDÉRÉS PAR LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT**
- Sur ces bases, seront admis en priorité :
 - 1) Les élèves ayant une fratrie fréquentant déjà l'école internationale de Montréal primaire ou secondaire;
 - 2) Tirage au sort parmi les autres élèves selon les places restantes

ÉTAPE 5 : CRITÈRES D'ADMISSION

- 34 places sont disponibles pour nos classes de maternelle et 12 élèves seront placés en liste d'attente.
- Suite au tirage au sort, l'admission d'un élève qui n'a pas de fratrie sera conditionnelle à la réussite d'une brève entrevue pour la vérification du niveau de maîtrise de la langue française. Les enfants recevront une convocation pour cette entrevue qui se déroulera de façon virtuelle.
- En cas de non-réussite, l'enfant ne serait pas admis et la place serait offerte à un enfant sur la liste d'attente. Ce dernier devra également passer l'entrevue de vérification.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES ÉTAPES AVANT DE PROCÉDER

PROCESSUS D'ADMISSION AU PRIMAIRE (1^{RE} ANNÉE)

ÉTAPE 1 : ÉLIGIBILITÉ – UN PRÉREQUIS INDISPENSABLE!

Pour soumettre une candidature, **il faut OBLIGATOIREMENT résider sur le territoire de la CSDM.**

Pour le savoir, ici: <https://csdm.ca/trouver-une-ecole/> simplement entrer votre code postal et voir aux résultats de la recherche. S'il n'y a aucun résultat pour ce code postal, c'est qu'il n'appartient pas au territoire de la CSDM.

ÉTAPE 2 : DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA DEMANDE D'ADMISSION – PHOTOCOPIES ACCEPTÉES

- Formulaire d'inscription complété. À imprimer ici: <https://ecole-internationale-primaire.csdm.ca/files/Formulaire-inscription-examen-2019.pdf>
- Certificat de naissance du Canada **OU** document d'immigration si l'élève est né à l'extérieur du Canada (Résidence permanente ou Certificat de citoyenneté)
- La première communication à la maternelle **avec une note de A ou B pour les compétences observées et aucun échec scolaire dans les autres matières (aucune note de C ou D)**
- Deux preuves d'adresse (Factures d'institutions reconnues, permis de conduire). Noter que le bail n'est pas une preuve d'adresse.
- Document d'authentification qui servira à valider les preuves d'adresse (permis de conduire du parent)
- Les parents de fratrie recevront une confirmation d'inscription

ÉTAPE 3 : RÉCEPTION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

Les dossiers ne peuvent être transmis que **PAR LA POSTE**, pendant la période d'inscription, à l'adresse suivante :

Secrétariat – 5010 Av. Coolbrook Montréal QC H3X 2K9

Prenez note qu'en raison de la pandémie que nous vivons actuellement, IL N'Y AURA PAS D'EXAMEN D'ADMISSION POUR LA PREMIÈRE ANNÉE.

ÉTAPE 4 : PROCESSUS DE SÉLECTION

- **SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET REMIS PENDANT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION SERONT CONSIDÉRÉS PAR LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT**
- Sur ces bases, seront admis en priorité :
 - 1) Les élèves ayant une fratrie fréquentant déjà l'école internationale de Montréal primaire ou secondaire;
 - 2) Tirage au sort parmi les autres élèves selon les places restantes

ÉTAPE 5 : CRITÈRES D'ADMISSION SUITE À L'EXAMEN

- 6 places sont disponibles pour nos classes de niveau 1^{re} année primaire (le nombre de places pourrait changer en cas de départ d'élèves) et 12 élèves seront également placés en liste d'attente
- Suite au tirage au sort, l'admission d'un élève qui n'a pas de fratrie sera conditionnelle à la réussite d'une brève entrevue pour la vérification du niveau de maîtrise de la langue française. Les enfants recevront une convocation pour cette entrevue qui se déroulera de façon virtuelle.
- En cas de non-réussite, l'enfant ne serait pas admis et la place serait offerte à un enfant sur la liste d'attente. Ce dernier devra également passer l'entrevue de vérification.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES ÉTAPES AVANT DE PROCÉDER

PROCESSUS D'ADMISSION AU PRIMAIRE (2^E À 6^E ANNÉE)

ÉTAPE 1 : ÉLIGIBILITÉ – UN PRÉREQUIS INDISPENSABLE!

Pour soumettre une candidature, **il faut OBLIGATOIREMENT résider sur le territoire de la CSDM.**

Pour le savoir, ici: <https://csdm.ca/trouver-une-ecole/> simplement entrer votre code postal et voir aux résultats de la recherche. S'il n'y a aucun résultat pour ce code postal, c'est qu'il n'appartient pas au territoire de la CSDM.

ÉTAPE 2 : DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA DEMANDE D'ADMISSION – PHOTOCOPIES ACCEPTÉES

- Formulaire d'inscription complété. À imprimer ici: <https://ecole-internationale-primaire.csdm.ca/files/Formulaire-inscription-examen-2019.pdf>
- Certificat de naissance du Canada OU document d'immigration si l'élève est né à l'extérieur du Canada (Résidence permanente ou Certificat de citoyenneté)
- Bulletins des deux dernières années scolaires. **Avec au bulletin final de la dernière année complétée, un résultat de 75% et plus au sommaire (note globale) de chacune des matières suivantes : français, anglais et mathématiques et aucun échec scolaire dans les autres matières (soit moins de 60%)**
- Deux preuves d'adresse (Factures d'institutions reconnues, permis de conduire). Noter que le bail n'est pas une preuve d'adresse.
- Document d'authentification qui servira à valider les preuves d'adresse (permis de conduire du parent)
- Les parents de fratrie recevront une confirmation d'inscription

ÉTAPE 3 : RÉCEPTION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

Les dossiers ne peuvent être transmis que **PAR LA POSTE**, pendant la période d'inscription, à l'adresse suivante :

Secrétariat – 5010 Av. Coolbrook Montréal QC H3X 2K9

Prenez note qu'en raison de la pandémie que nous vivons actuellement, IL N'Y AURA PAS D'EXAMEN D'ADMISSION DE LA 2^E À LA 6^E ANNÉE.

ÉTAPE 4 : PROCESSUS DE SÉLECTION

- **SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET REMIS PENDANT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION SERONT CONSIDÉRÉS PAR LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT**
- Sur ces bases, seront admis en priorité :
 - 1) Les élèves ayant une fratrie fréquentant déjà l'école internationale de Montréal primaire ou secondaire; Si le nombre de fratrie excède le nombre de places disponibles, un tirage au sort sera effectué pour confirmer l'admission ou le rang sur la liste d'attente.
 - 2) Tirage au sort parmi les autres élèves selon les places restantes

ÉTAPE 5 : CRITÈRES D'ADMISSION

- Places disponibles :
 - 2^e année : 4
 - 3^e année : 4
 - 4^e-5^e-6^e année : aucune (la situation pourrait évoluer au cours de l'année scolaire)
- 12 élèves seront placés en liste d'attente pour chacun des niveaux

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES ÉTAPES AVANT DE PROCÉDER